

Mamoudzou, le 10 septembre 2018

À l'occasion de la 35^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine 2018, qui se dérouleront les 15-16 septembre, la Direction de la Culture et du Patrimoine et la Direction des Affaires Européennes et de la Coopération régionale du Conseil départemental de Mayotte organisent des conférences publiques sur les croyances et les représentations culturelles qui unissent et caractérisent les sociétés :

**le samedi 15 septembre 2018, à l'Hémicycle Younoussa Bamana
(Hôtel du Département).**

CONSEIL départemental DE
MAYOTTE
8 rue de l'hôpital - BP 101
97600 MAMOUDZOU
0269 64 90 00
www.cg976.fr

Affaire suivie par :

Hidaya CHAKRINA
Tél (secrétariat) : 0269 66 17 06 ou
17 11
Email : hidaya.chakrina@cg976.fr

Objet :

**Dossier de
presse sur les
Journées
Européennes
du Patrimoine
2018**

Le programme se déroulera comme suit :

08h00 : Accueil du public

08h30-08h45 : Allocutions officielles



08h45-09h15 : Conférence « Représentations et croyances de la culture dans les soins », par M. Salim MOUHOUTAR, Directeur adjoint de l'ARS (antenne de Mayotte)

09h15-09h45 : Conférence « Tenues d'esprits et croyances animistes », présentation de travaux en cours de la Direction de la Culture et du Patrimoine, par M. Haladi MADI, Chargé de mission



09h45-10h15 : Echanges-débat avec la salle.

10h15-10h30 : Pause-café



10h30-11h00 : « Le projet de Patrimoine Culturel Immatériel au Département de Mayotte », par M. Mohamed M'TRENGOUENI, Attaché de conservation à la Direction de la Culture et du Patrimoine

11h00-11h30 : « Europe, Culture et patrimoine : quels dispositifs ? Quels moyens et quels projets culturels éligibles ? » (Aina SALIM et Anaïs ALIHAMIDI, Direction des Affaires Européennes et de la Coopération Régionale)



11h30-12h00 : Echanges-débat avec la salle.

12h00-12h15 : Clôture.

[SYNOPSIS]

Se vêtir pour mieux révéler ou pour révéler une part de soi, que celle-ci soit d'ombre ou de lumière ; s'accoutrer en tenues de gendarme ou de marin pour faire revivre une autorité disparue, par la possession, au son des tambours rythmés : en chacun de nous sommeille peut-être un *trumba*, un *djin* ou un *patrosi* « tapi dans l'ombre. » Il s'agit à présent de le trouver pour qu'il nous livre ses connaissances sur le monde qui nous entoure et sur les secrets dont recèle ce dernier.

Les Mahorais, avant d'être musulmans, pratiquaient l'animisme et continuent à le pratiquer parallèlement à ou en continuité de leur pratiques et croyances religieuses. Leur vie s'oriente vers le monde invisible, considéré comme un facteur important de protection et d'espoir. Pour des vœux de bonne santé et de bonheur ou pour résoudre des problèmes, il paraît donc naturel à un certain nombre d'entre eux de s'adresser aux esprits.

Dans les croyances animistes, par exemple, les objets, les plantes, les animaux, les êtres dits surnaturels (*djinnns*, *wana insa...*) possèdent une force vitale (un pouvoir) susceptible d'influer sur le déroulement de nos vies, soit en faveur de la résolution d'un problème, d'une difficulté, soit par le vœu dont le but est d'améliorer le quotidien, d'atteindre un objectif donné, de favoriser la réussite d'un projet en attirant à soi la chance et les personnes dont l'aide s'avèreront être de précieux atouts.

Plusieurs cérémonies, provenant de continents et civilisations divers, pendant lesquelles des esprits s'expriment à travers le corps humain (phénomène de possession), se déroulent régulièrement, voire quotidiennement dans la sphère privée (consultations au domicile du *fundi* ou du *mwalimu*) ou dans la sphère publique (cérémonie de *rumbu*, *patrosi*,...). L'esprit qui prend alors possession d'un corps se trouve ainsi identifié par son mode vestimentaire et les accessoires qui l'accompagnent, et nommé, identifié au moyen de ces derniers.

Traduire ici des origines africaines, malgaches, austronésiennes et arabes qui s'entrelacent et se tiennent bout à bout afin de donner naissance à une culture plus riche et de s'enraciner dans la terre des ancêtres, dans le souffle mémoriel : nous voulons donner ici un aperçu de ce monde où interagissent des forces estimées supérieures, par les populations qui y croient, et mettre au jour un univers habituellement dissimulé ou relevant de la tradition orale, sans jugement de valeur, en vue d'une meilleure connaissance des pratiques décrites et de la valorisation de celles-ci.

Ce travail, titanesque, les hommes et les femmes, les agents de service public que nous sommes, les institutions que nous représentons, œuvrent en vue de le voir aboutir à moyen ou long terme ou d'en renforcer la consolidation. Les financements européens sont un moyen d'y parvenir mais comment procéder, quel chemin prendre pour la concrétisation d'un projet culturel ?

Renseignements :

Direction de la Culture et du Patrimoine

2 rue Mamawé (en face de l'Hôtel du Département)

97 600 Mamoudzou

Tél : 02 69 66 17 06 ou 02 69 66 17 11

Direction des Affaires Européennes et de la Coopération Régionale

Cavani

97 600 Mamoudzou

Tél : 0269 64 69 06